



Objet : dialogue social :demande de neutralisation de la semaine du 6 au 10 mars

A Paris le 28 février 2023

Monsieur le Directeur général,

Un mouvement social unitaire d'ampleur contre le projet de réforme des retraites se déroule actuellement.

Les organisations syndicales représentatives de la DGFIP sont pleinement inscrites dans ce mouvement contre une réforme régressive, injuste, injustifiée et injustifiable.

Nos organisations Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC Finances Publiques appellent, dans la continuité des actions déjà engagées, l'ensemble des personnels à se mobiliser dès le 7 mars 2023.

Dans le cadre de cette mobilisation spécifique et historique quant à son unité, son ampleur et son écho, nos organisations syndicales ont décidé la neutralisation de la période allant du 6 au 10 mars 2023 et la suspension de notre participation aux instances de dialogue social sur cette période.

Nos organisations syndicales ne seront donc pas présentes à la convocation du 6 mars pour le 1<sup>er</sup> CSAR de la mandature.

Alors que le recrutement de fonctionnaires apparaît plus que jamais nécessaire, ce d'autant plus pour assurer le financement des retraites, nous vous demandons par ailleurs de procéder à l'appel intégral des listes complémentaires pour l'ensemble des concours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Les secrétaires généraux

Anne GUYOT WELKE Solidaires Finances Publiques	Fanny DE COSTER CGT Finances Publiques	Olivier BRUNELLE FO DGFIP	Christophe BONHOMME L'HERITIER Alliance CFDT/CFTC Finances Publiques
---	---	------------------------------	---